

Compte-rendu PLUi

Conférence-débat

Santé et environnement : quel urbanisme pour demain ?

Agir pour et avec vous

26 janvier 2023
Compte-rendu Conférence-débat
Villejuif

GUSTAVE/
ROUSSY
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS



VILLEJUIF

Grand
Orlyseine
bièvre



Déroulé de la conférence-débat

INTRODUCTION

- Sylvain DUCROZ, Directeur Général Adjoint de Gustave Roussy
- Pierre GARZON, Maire de Villejuif, Conseiller départemental du Val-de-Marne
- Michel LEPETRE, Président du Grand-Orly Seine Bièvre

CONTEXTE ET ENJEUX

Cécilia VALA, vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre, déléguée à la santé

LA CONFERENCE-DEBAT

- Partie 1 - Environnement et santé : quels liens et quels déterminants ?
- Partie 2 – Urbanisme et Santé : Comment construire ensemble la ville du bien-être ?

CONCLUSION



Mots introductifs

M. DUCROZ, M. LEPETRE, M GARZON et Mme VALA ont remercié chaleureusement l'ensemble des intervenant.e.s et participant.e.s pour leur présence à cette conférence-débat.

Monsieur **Sylvain DUCROZ, Directeur Général Adjoint de Gustave Roussy**, est revenu en introduction sur l'histoire du lieu accueillant la conférence-débat.

Monsieur **Michel LEPETRE, Président du Grand-Orly Seine Bièvre**, a rappelé les grands enjeux qui rassemblent les communes l'EPT, tels que la Seine ou la gestion de l'aéroport. L'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal doit ainsi permettre d'apporter des réponses partagées aux enjeux d'aménagement et de développement du territoire.

Monsieur **Pierre GARZON, Maire de Villejuif et Conseiller départemental du Val-de-Marne**, a affirmé la volonté que les liens entre les enjeux de santé et aménagement soient compréhensibles par le plus grand nombre. Il s'agit, comme dans le cadre de cette conférence-débat, de favoriser l'acculturation des habitant.e.s aux grands sujets scientifiques.

LES CONSTATS ET ENJEUX POUR NOTRE TERRITOIRE EN MATIERE DE SANTE ET URBANISME

Madame **Cécilia VALA, Vice-présidente du Grand-Orly Seine Bièvre, déléguée à la santé**, est revenue sur le contexte et les grands enjeux au cœur de cette conférence-débat. En tant que première Vice-Présidente à la santé, cette compétence étant nouvelle pour l'EPT, Madame VALA a tenu à exprimer sa volonté de travailler étroitement avec les villes du territoire. Son introduction a également été l'occasion de revenir sur les principaux défis du territoire en matière de santé : limiter l'exposition des populations aux nuisances, assurer un meilleur accès à l'offre de santé...



INTERVENANT.E.S



Cécile DIGUET, Institut Paris Région, Directrice du département Urbanisme, Aménagement et territoires



Laurence MEYER, Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay - hôpital de Bicêtre, Professeur de Santé Publique



Carole POISSON, Agence Régionale de la Santé (ARS), Responsable de la mission santé urbaine et Grand Paris



Cécile MORISSON, SADEV 94, Directrice opérationnelle



Pierre PERNOT, AirParif, Directeur de la communication



● Environnement et santé : quels liens et quels déterminants ?

Synthèse des propos de Mme Cécile DIGUET, Directrice du département Urbanisme, Aménagement et territoires de l'Institut Paris Region

L'OBSERVATOIRE REGIONAL DE LA SANTÉ ET L'INSTITUT PARIS REGION : DE NOMBREUX TRAVAUX POUR DRESSER LE PORTRAIT DE LA SANTÉ DES HABITANT.E.S

Créé en 1974, l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a récemment été intégré à l'Institut Paris Région. L'ORS développe différents outils et travaux permettant de spatialiser et territorialiser des données relatives à la santé des francilien.ne.s, avec notamment la publication des profils socio-sanitaires de chacune des 1287 communes franciliennes.

LES LIENS ENTRE VILLE ET SANTÉ

Les épidémies au fil de l'histoire ont fait évoluer les villes : mise en place de système d'assainissement, élargissement des trottoirs, installation de poubelles... La prévention de l'insalubrité, centrale dès la période Hygiéniste et reprise dans la Charte d'Athènes, a permis de justifier des prescriptions d'aménagement remises en lumière avec la crise sanitaire, comme la prise en compte de la circulation de l'air ou l'exposition à la lumière.

VERS UN URBANISME PRÉVENTIF

L'urbanisme préventif vise à promouvoir des comportements qui aident à être en bonne santé. Alors que le concept d'urbanisme favorable à la santé a émergé en 1987, il trouve toute son actualité aujourd'hui. Si la marche et le vélo sont des pratiques favorables à la santé, la ville a été conçue pour la voiture, ce qui ne favorise aujourd'hui pas les modes actifs.

Un récent travail de l'ADEME démontre le rôle des espaces publics comme activateurs de santé, lorsqu'ils favorisent la marche et le vélo. La réduction de la vitesse de circulation de la voiture est un levier fort. Il s'agit également de penser la ville inclusive, via l'installation de bancs et de toilettes.

Synthèse des propos de Mme Laurence MEYER, Professeur de Santé Publique, Groupe hospitalo-universitaire AP-HP Université Paris Saclay - hôpital de Bicêtre

LES ENSEIGNEMENTS DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

La crise sanitaire, et les confinements, ont eu des impacts majeurs sur le bien-être social, physique et mental des populations. L'importance des interactions sociales, de l'accès aux espaces verts, de la pratique sportive et de la culture ont ainsi été rappelés avec la crise sanitaire.

LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ

Comme l'indique le terme actuel de « Global Health », la santé est partout et est très déterminée par l'environnement et les conditions de vie. Si la consommation de tabac ou d'alcool sont des déterminants de santé, c'est-à-dire qu'ils sont des facteurs qui influent sur l'état de santé, les inégalités sociales sont l'un des principaux déterminants. Les ouvriers ont ainsi une espérance de vie inférieure aux cadres. Plusieurs explications peuvent être avancées : des différences de mode de vie, de pénibilité du travail, une exposition plus forte aux nuisances et aux risques compte tenu du lieu d'habitation... Il est par ailleurs primordial de lutter contre l'exposition aux particules fines pour lesquelles il n'existe pas d'effet de seuil : les plus faibles expositions sont déjà graves.

UN URBANISME POUR AMÉLIORER LE SYSTÈME DE SANTÉ

Si les hôpitaux rencontrent des difficultés pour recruter des soignants c'est en partie lié aux conditions et qualité de vie au travail mais aussi aux difficultés pour les soignants de se loger à proximité de leur lieu de travail ou d'accéder à des transports performants et rapides. Ainsi, l'aménagement des villes, et notamment aux alentours des établissements de santé, doit prendre en compte ces éléments.

Urbanisme et Santé : Comment construire ensemble la ville du bien-être ?

Synthèse des propos de Mme Carole POISSON, Responsable de mission santé urbaine et Grand Paris de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

LA SANTE AU PRISME DE L'AMENAGEMENT

Le prisme de l'aménagement est très pertinent pour aborder les enjeux de santé puisque le système de santé d'un territoire ne détermine que 15 à 20% de l'état de santé d'une population. Il convient néanmoins de prendre en compte le temps des projets d'urbanisme, qui évoluent très vite : alors que le tout automobile était la norme dans les années 50, actuellement nous œuvrons pour sortir de cette approche jugée néfaste.

VULNERABILITES TERRITORIALES : L'EXEMPLE DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA VILLE

Les constats observés sur des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) soulèvent des enjeux d'inégalités sociales et territoriales de santé. En effet, un lien existe entre la précarité socio-économique et les fragilités de santé. Par ailleurs, au sein des QPV, on observe une prépondérance des pathologies chroniques et une plus forte vulnérabilité et exposition aux nuisances environnementales. L'offre de soin est également plus faible sur ces quartiers et est cumulée à un plus faible recours des populations aux soins, dont une part importante bénéficie de la Complémentaire santé solidaire.

VERS UN URBANISME EQUITABLE EN SANTE

Face à ces constats, des collectivités agissent pour favoriser un urbanisme équitable en santé, notamment en utilisant l'outil EIS : Evaluation d'Impact en Santé. Il s'agit d'un outil utile pour évaluer les effets potentiels d'une stratégie sur la santé de la population, définir les déterminants de santé prioritaires à prendre en compte et plus globalement d'identifier collectivement les améliorations possibles à déployer.

Synthèse des propos de Mme Cécile MORISSON, Directrice opérationnelle, Sadev94, projet Campus Grand Parc à Villejuif

ZAC CAMPUS GRAND PARC : UN SITE AUX MULTIPLES DEFIS

Le site de la ZAC Campus Grand Parc représente un défi avec la proximité de l'A6, les pollutions existantes ainsi que la proximité de la déchetterie. Les malades, les visiteurs et les personnels devant accéder au site, il s'agit de prendre en compte la place accordée à la voiture.

LES OBJECTIFS PROGRAMMATIQUES DU PROJET

Il s'agit de développer un quartier « hospitalier » d'un point de vue médical avec l'extension de l'Institut Gustave Roussy, l'implantation de laboratoires et de bureaux mais aussi du point de vue de son caractère accueillant. Ce projet vise ainsi à favoriser une mixité programmatique avec de nouveaux logements, commerces et services.

UNE STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE AU SERVICE DE LA SANTE

L'aménagement du quartier entend déployer un urbanisme favorable à la santé. L'ambition du projet est d'aboutir à un quartier décarboné, actif et vivant, avec comme point central le citoyen et son confort. Ainsi, des actions sont menées pour améliorer la qualité de l'air : plantation d'essences, aménagement d'îlots aérés, logements éloignés de plus de 100m de l'autoroute, intégration d'un projet d'agriculture urbaine, ratio de 30% de pleine terre par îlot... Plus que de limiter les risques de surchauffe urbaine, l'ambition de la ZAC Campus Grand Parc est d'œuvrer au rafraîchissement du quartier.

Urbanisme et Santé : Comment construire ensemble la ville du bien-être ?

Synthèse des propos de M. Pierre PERNOT, Directeur de la communication d'AirParif

QUELLE QUALITE DE L'AIR EN ILE-DE-FRANCE ?

AirParif est un organisme qui existe depuis 43 ans alors même que les sujets relatifs à la qualité de l'air deviennent de plus en plus sensibles : en 2021, 2 permis de construire ont été annulés à Paris en lien avec la pollution de l'air. Si une amélioration de la qualité de l'air est observée en Ile-de-France, elle n'est à ce jour pas suffisante car des francilien.ne.s sont exposés à des dépassements des valeurs limites réglementaires. Concernant les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, 100% des francilien.ne.s sont exposés.

UN AMENAGEMENT LIMITANT L'EXPOSITION DES POPULATIONS AUX POLLUTIONS

Le trafic routier générant d'importantes pollutions, plusieurs leviers sont identifiés pour limiter les niveaux d'exposition par l'éloignement à la source, à savoir éloigner les constructions des autoroutes et les pistes cyclables des axes routiers par exemple. Le projet d'aménagement du quartier Mérignac-Bordeaux, de l'écoquartier Strasbourgeois et de Nanterre Bulle d'Air sont des projets qui ont pris en compte la qualité de l'air dans les projets d'urbanisme. Il convient également d'être vigilant quant à la qualité de l'air au sein des bâtiments en portant une attention forte aux systèmes d'aération et de ventilation mis en place.

LA QUALITE DE L'AIR A CONSIDERER DÈS LA CONCEPTION DES PROJETS

La qualité de l'air est ainsi une dimension à intégrer pleinement aux documents d'urbanisme et aux projets, et ce, dès leur conception pour proposer les aménagements qui préviennent le plus l'exposition des populations aux pollutions.



● Synthèse des échanges avec la salle

➤ Une personne indique que la pratique de la marche est régulièrement contrainte sur le territoire par des travaux

En réponse, Mme Poisson a rappelé l'importance de limiter les nuisances occasionnées par les chantiers, qui durent généralement plusieurs mois ou même années. Selon M. Garzon, les élu.e.s doivent se préoccuper des chantiers afin qu'ils ne deviennent pas des zones de non droit. Il est primordial que les trottoirs soient marchables, ce qui soulève un enjeu de conception des espaces publics. Des communes ont adopté une charte de la construction qui a comme invariant que l'espace public reste public et le moins encombré possible lors de chantiers.

➤ Des problématiques de code de la route sont à signaler avec les vélos et trottinettes.

M. Garzon rappelle que si les vélos font l'objet de nombreuses critiques, les voitures continuent à occuper une place prépondérante de la voirie. Il souligne par ailleurs des problématiques d'information concernant le code de la route qui s'applique aux vélos (autorisation des contresens), ce qui génère des crispations.

➤ Une personne affirme que l'environnement, et notamment la nature, ont des impacts importants sur la santé mentale

En complément, il a été rappelé par différentes intervenantes que les centres-villes denses génèrent de nombreux stimuli qui peuvent être très fatigants pour les habitants les plus vulnérables. La COVID a eu des impacts néfastes sur la santé mentale et le bien-être et développement des jeunes : hausse des dépressions, difficultés d'apprentissage pour les jeunes, hausse de l'obésité chez les enfants... Comme enseignement, il ressort que les interactions sociales et les pratiques sportives sont nécessaires au bien-être de la population.

➤ Une personne est intervenue pour signaler la présence d'ordures au niveau de La Redoute des Hautes Bruyères

M. Garzon a indiqué que la Ville de Villejuif travaillait avec l'Etat, qui a la responsabilité de ce site, pour résoudre cette problématique.

➤ Un membre d'une association de quartier de l'Haÿ-les-Roses s'interroge sur l'intégration des particularismes locaux dans le futur PLUi à l'échelle des 24 communes : comment les habitants vont pouvoir défendre leurs intérêts ?

M. Leprêtre a rappelé que la délivrance des autorisations d'urbanisme resterait un pouvoir de police du Maire. Un dialogue important est mis en place entre l'EPT et les communes. Dans le cadre du PLUi, il y a l'opportunité de se saisir des enjeux communs au territoire, comme le rapport à la Seine et le développement des mobilités douces.

➤ Un membre d'une association de Villejuif sur la pollinisation a demandé quelle serait la place de l'agriculture et de l'accès à une alimentation plus saine dans le PLUi ?

M. Pernot a indiqué qu'il convient, dans les projets de végétalisation, de ne pas planter des variétés allergisantes qui aggravent les problèmes liés à la pollution de l'air. Alors que 25% de la population a des allergies, cette part devrait s'élever à 50% en 2050 compte tenu du lien fort entre allergies et pollution.

➤ Quelle prise en compte de la réponse aux besoins des malades et de leurs aidants autour des établissements de santé ?

Mme Morisson a indiqué que le projet du Campus Grand Parc est conçu pour prendre en compte les besoins des malades et de leurs aidants.

● Synthèse des échanges avec la salle

- Une personne est intervenue pour présenter le projet E-CITY porté par l'UPEC avec l'École d'Urbanisme de Paris. Un suivi d'une cohorte d'individus sur leur appréhension de leur santé en lien avec leur lieux de vie a été mené. Pour donner suite à ce travail conduit en transversalité avec les différents laboratoires de l'UPEC, il serait intéressant d'expérimenter des projets à partir des conclusions de l'étude avec des territoires volontaires.
- Une personne a invité à s'inspirer des forêts verticales, comme à Milan, pour l'urbanisme de demain du territoire.
- Une étudiante de Sup Biotech a indiqué que les étudiants de cette formation étaient volontaires pour contribuer aux travaux du PLUi du Grand-Orly Seine Bièvre.
- Monsieur Laurent, Maire du Kremlin-Bicêtre est intervenu pour citer le projet de couverture du périphérique porté par les villes voisines, le territoire et le Département afin de créer des espaces naturels de qualité. Il a par ailleurs rappelé la nécessité de porter une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) dédiée à la santé dans le PLUi.



